

Séance du Conseil Municipal de Davayat

9 Avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 avril à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur CAILLET Pascal, Maire.

Date de convocation : 29 mars 2018

Ordre du jour : ● Vote des taux d'imposition ● Budget primitif 2018 ● Approbation du rapport de la CLECT ● Approbation du règlement pour la location de la salle des associations ● Point sur les travaux - Questions diverses

Présents : Mmes ALBISSON Nathalie, BERTHON Sandrine, JAFFEUX Sylvie, Mrs CHOMET Laurent, FABRE Jean- Louis, CHARVOIN Christophe BOURBONNAIS Daniel, CONDAT Christophe, PIGNOL Marc,

Excusés : Mr CHAMALET Michel (procuration à J.L. FABRE), CHALAYER Richard (procuration à D. BOURBONNAIS)

Absent : Mr LE VAN Lucien

Secrétaire de séance : Mr FABRE Jean Louis

Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif établi par la commission « finances ».

Compte tenu des difficultés à dégager de l'autofinancement certains postes ont été revus à la baisse :

- diminution du fleurissement, suppression de la participation au transport scolaire du RPI, diminution des subventions allouées aux associations, diminution voire suppression de l'indemnité de certains élus.

Des pistes sont à étudier, notamment en ce qui concerne les charges de personnel.

Il est proposé d'augmenter les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal après délibération approuve à l'unanimité le budget primitif 2018, qui s'équilibre de la façon suivante :

A la somme de 286 246,62 €uros pour la section de fonctionnement

A la somme de 216 581,80 €uros pour la section d'investissement (avec reprise des restes à réaliser)

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, émet un avis favorable à la proposition du Maire d'augmenter les taux d'imposition de 2,5%

	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2018	Taux 2018	Produit correspondant
Taxe d'habitation	651 700	8,09 %	52 723
Foncier Bâti	363 700	14,52 %	52 809

Foncier non Bâti	9 700	55,48 %	5 382
	Produit fiscal attendu		110 914

Indemnité de fonction du Maire et des Adjoints

En raison des difficultés pour équilibrer le budget 2018, certains élus ont décidé de diminuer, voire supprimer le montant de leur indemnité, à compter du 1^{er} avril 2018, .

Le conseil municipal prend acte de ces décisions

Prêt pour le financement de l'achat d'un tracteur

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le matériel de voirie a plus de 30 ans et qu'il devient indispensable de remplacer le tracteur et le broyeur à herbe afin d'anticiper une dépense imprévue importante.

Messieurs BOURBONNAIS et CHALAYER ont prospecté chez les concessionnaires et la meilleure offre émane des établissements RAY à St Hilaire la Croix qui propose un matériel d'occasion avec reprise de l'ancien pour la somme de 31 850 €uros T.T.C.

Le conseil municipal fait sienne cette proposition. Il décide de contracter un prêt de 30 000 €uros sur une durée de 7 ans. Il charge le Maire de contacter les établissements afin de négocier au mieux des intérêts de la commune et l'autorise à signer le contrat de prêt et tous documents y afférents.

Approbation du rapport de la Commission Local d'Evaluation des Charges transférées concernant le transfert de la compétence « voirie »

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT qui a du se réunir suite à la procédure de fusion-extension de communautés de communes et aux nouvelles modalités d'exercice de la compétence voirie,

Approbation du règlement intérieur de la salle des associations

Comme prévu lors d'une précédente réunion, les membres du conseil municipal se sont réunis sur place afin d'établir un document clair et précis sur les règles de location de l'ancienne salle des associations, rue des Prés.

Jean Louis FABRE a élaboré un projet de règlement intérieur et un dossier sur les différentes modalités d'utilisation des matériels a été établi. Ces documents ont été transmis à chaque élu afin qu'ils puissent en prendre connaissance et faire part de leurs remarques éventuelles.

Le conseil municipal après délibération approuve le règlement intérieur et les pièces annexes relatifs à la location de cette salle.

Questions diverses :

Monsieur le Maire dresse un compte rendu sommaire de la réunion de présentation aux Maires de la communauté de communes de l'étude sur la restauration scolaire.

Le projet de création d'une cuisine centrale à DAVAYAT est définitivement abandonné.

Monsieur le Maire a fait part que les locaux actuels de restauration scolaires étaient

obsolètes et qu'il convenait d'intégrer les travaux de construction d'une nouvelle salle de restauration dans les prochaines études.

Le Maire,